

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

AMENDEMENT

N° CS52

présenté par

Mme Magnier, M. Thiébaud, M. Albertini, M. Lamirault, Mme Le Hénanff, M. Favennec-Bécot et
M. Benoit

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.